

SARS réunion du bureau le 6 Février 2024

Ghislaine DEMEURE présidente, Jean Marie BERNIER vice-président, Jacques DECOURTRAY vice-président, Bernard BERNIER trésorier, Bruno PARETIAS trésorier adjoint, Marie-Françoise MEYER secrétaire, Claudine QUENET secrétaire adjointe.

Chantal CERISIER et Madeleine EECKOUT excusées.

Ghislaine ouvre la séance de préparation concernant l'assemblée générale et remet aux participants la liste des inscrits pour le renouvellement du comité directeur.

- Elle rappelle que le pouvoir permet aux absents d'être représentés et leur permettra également de voter.
- Elle signale que la convocation, le pouvoir et le bulletin de vote seront accessibles sur le site ou remis aux adhérents n'ayant pas d'accès Internet.
- Elle demande si le président d'honneur Jacques et Thérèse Marie, invités, ont la possibilité de voter. A l'unanimité, il est décidé que le vote est réservé uniquement aux licenciés du SARS.
- Elle énumère les autres personnes invitées : représentants de la mairie, les clubs voisins, Delphine CAFFIER.

➤ Organisation

Entrée dans la salle

2 personnes assureront la signature sur la liste d'émargement (Jacques et Bruno) et Marie Françoise gèrera la participation des adhérents à l'élection et prévoit la boîte pour déposer les bulletins de vote.

Le dépouillement sera géré par ces 3 personnes.

Sur le bulletin de vote, les adhérents auront la possibilité de barrer un ou plusieurs noms.

Le comptage sera effectué après contrôle des listes d'émargement et procurations pour savoir si le quorum est atteint et définir la majorité pour qu'un candidat soit élu.

➤ Déroulement

- Accueil des adhérents, signature de la liste d'émargement et vote
- Rapport moral
- Rapport financier (avec détail des subventions obtenues) en 2023 présenté par Bernard
- Résultats de l'élection du comité directeur

- cadeau offert aux participants

Le choix du tour de cou est validé à la majorité : il sera vert avec logo du club.

Ghislaine a demandé des devis auprès de 2 fournisseurs ; celui qui livrera le plus vite, sera retenu.

Une commande de 200 est envisagée.

Le reste des stylos de la dernière assemblée, et l'éventuel surplus des tours de cou servira lors des journées de l'OMS (Office Municipal des Sports).

- Les scrutateurs ou vérificateurs au compte

Ghislaine rappelle que Francine VANNESTE et Evelyne DEWINE, qui assuraient cette fonction, ne sont plus licenciées du SARS.

Les statuts comportent la possibilité « *d'une ou deux personnes appartenant au club ou étrangères à celui* ».

Ghislaine signale avoir sollicité Marie Pierre VILLEMONT et se propose de demander à Line DAU car la majorité du bureau préfère la participation d'adhérents au SARS pour cette fonction.

- Intervention des responsables des activités

Ghislaine en profitera pour rappeler aux adhérents de vérifier le kilométrage annoncé sur le site afin qu'ils choisissent la randonnée adaptée à leur niveau.

Elle annoncera également que la petite marche du vendredi s'appellera dorénavant promenade.

Suite à une question diverse posée lors de la réunion du comité directeur du 12/12/2023, il a été évoqué qu'une nouvelle activité pourrait être mise en place (badminton) Jacques et Guy étaient volontaires pour suivre cette formation. Ghislaine effectuera un sondage auprès des adhérents à ce sujet.

- Election du bureau

Le comité directeur nouvellement élu se retirera dans la cuisine pour désigner les président, vice-président, trésorier, et secrétaire.

Pendant ce temps, Delphine CAFFIER évoquera le rôle et les attributions des CORERS et CODERS, pour ce faire un écran et rétroprojecteur seront fournis par Jean Marie ou Jacques.

- Annonce des résultats

Ghislaine donnera les résultats de l'élection du bureau.

- Démonstrations de danse, tai tchi et SMS

- Pot de clôture

Le SARS fournira les boissons (*bières, eaux, crémants, jus de fruit*) et victuailles.

Après contact avec le nouveau propriétaire de la pâtisserie CUVELIER, il ne sera pas possible de s'y fournir.

Jacques propose de se renseigner auprès d'AUCHAN pour les petits fours salés et sucrés et pour les navettes ainsi que les conditions de livraison.

FIN DE LA SEANCE